



PROCÈS-VERBAL D’UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 19 novembre 2025 à 9 h 20 en la salle du conseil de l’hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Christine Poirier et Flavia Alexandra Novac, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

Les discussions sur le point 50.1 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20251119-3251

APPROBATION - ENTENTE DE PRINCIPE - COLLÈGE D’ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL MONTMORENCY

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de principe à intervenir entre la Ville de Laval et le Collège d'enseignement général et professionnel Montmorency pour l'utilisation conjointe de certains immeubles et équipements;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-4820)



À 11 h 03, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière